



**PROCÈS-VERBAL
Conseil d'Administration
n°6
du 2 octobre 2023**

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 2 octobre 2023 en séance ordinaire, sur convocation du chef d'établissement du 21 septembre 2023.

Monsieur DEBONNAIRE présente l'ordre du jour modifié.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Sophie TERROIRE

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 juin 2023

Monsieur DEBONNAIRE présente le procès-verbal du 29 juin 2023. Il a été modifié le 2 octobre selon les demandes des parents d'élèves élus (modification des propos sur la RGPD de M. Lacombe)

Le Président soumet au vote du Conseil d'Administration l'approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration n° 5 du 29 juin 2023.

NOMBRE DE VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
17	16	0	1
DÉCISION	Adopté		

A. Vie pédagogique de l'établissement

1. Point sur la rentrée 2023

Présentation par M. Debonnaire et Mme Brault :

Tous les enseignants ont été nommés.

Au niveau des effectifs, la baisse annoncée a été réalisée même s'il y a toujours des inscriptions en cours. Nous avons actuellement 795 élèves. La petite baisse s'explique par la baisse démographique sur le bassin de Saumur. Les arrivées d'élèves venant d'établissements privés ne baissent pas.

Question de Mme Abbott: Est-ce que les effectifs par niveau sont toujours acceptables avec les prévisions d'effectifs ?

M. Debonnaire répond par l'affirmative.

2. Présentation du rapport pédagogique

Mme Brault présente le rapport pédagogique.

Nous assistons à une baisse d'effectifs, perte de 69 élèves. Dans les classes de BTS, le lycée a du mal à remplir ses classes malgré un nombre conséquent de candidatures sur Parcours Sup (500-600 candidatures) d'où la nécessité de faire rentrer l'apprentissage dans cette formation. Pour 48 places

disponibles dans ce BTS, seules 31 places sont occupées. Des candidatures sont encore en cours pour occuper les places vacantes.

Au niveau des CSP, il y a une stabilité du public, peu d'évolution.

Mme Brault rappelle que le doublement est à la demande des familles par rapport au projet de l'élève.

Mme Brault procède à la lecture de différents éléments du rapport pédagogique.

Question de M. Guillot : Avec l'ouverture d'une seconde GT supplémentaire au lycée Sadi Carnot – Jean Bertin, allons-nous garder nos secondes à l'avenir ?

Réponse de Mme Brault : Nous n'avons pas encore d'éléments pour répondre à cette question. On projette une orientation à 80% en voie générale de nos élèves de seconde plutôt qu'à 75% comme les années précédentes. Les prochains CA et notamment celui autour de la DGH permettront d'en reparler.

Remarque de Mme Anguenot : les effectifs sont inquiétants, ça ne serait pas surprenant que nous perdions à l'avenir une classe de Première, voire une classe de Terminale.

Réponse de M. Debonnaire : Nous verrons mais cela se compensera sans doute avec les arrivées en Première et en Terminale (élèves arrivants d'établissements extérieurs). La fermeture d'une classe de Terminale n'est pas envisageable parce que si nos élèves doublent leur Terminale, il faudra qu'ils soient scolarisés à Angers suivant leurs spécialités. Le véritable souci, c'est la baisse de démographie dans le Saumurois.

Question de M. Drelon : Pensez-vous que c'est simplement une baisse de démographie ou également une baisse d'attractivité ?

Réponse de M. Debonnaire : Absolument, nous ne constatons aucune baisse d'attractivité. En témoignent les arrivées d'élèves d'établissements extérieurs, notamment privés.

Remarque de Mme Anguenot : Il va falloir faire attention parce que si on a seulement 6 divisions, cela nous obligera à avoir des classes à 35 élèves. Ce qui n'est pas optimal pour les élèves et les enseignants.

M. Debonnaire : C'est pour cela qu'il faut se battre pour 7 divisions.

Remarque de Mme Abbott : Dans les classes de Première, il y a 30 élèves par classe, c'est vraiment appréciable.

Réponse de Mme Brault : On a une moyenne de 32 élèves par classe sur le niveau Seconde, et en effet, un nombre encore un peu moins important dans les niveaux supérieurs. Néanmoins, il faut faire attention, ça ne dure jamais.

Les chefs d'établissement évoquent la refonte du Projet d'Etablissement en affirmant que les nouveaux élus seront associés aux travaux de réflexion et d'élaboration.

M. Pineau précise qu'on a au lycée une ouverture à l'internationale avec AFS. Deux élèves sont actuellement en parcours pour partir à l'étranger.

Mme Terroire rappelle le projet du CVL sur les protections hygiéniques. M. Debonnaire précise que la maquette des distributeurs a été réalisée par les agents du lycée et que nous avons acheté des garnitures certifiées biologiques.

M. Lacombe salue l'initiative de la préparation aux concours et remercie les professeurs qui s'investissent pour cette formation fort utile aux élèves. M. Debonnaire répond qu'on assiste à plus d'engagement et d'ambition de la part de nos élèves et cite une élève reçue à l'IEP d'Aix. M. Lubrano précise qu'il y avait environ 25 élèves l'année dernière mais que cette année, beaucoup plus d'élèves se sont inscrits avec des inscriptions aussi pour les élèves de Première. La semaine dernière, il y avait une quarantaine d'élèves. Pour l'entrée en IEP, une préparation de 2 ans semble pertinente, ce qui n'est pas le cas pour la préparation aux écoles d'ingénieurs parce que le programme d'entrée ne peut pas être maîtrisé dès la Première. M. Debonnaire indique que la problématique des concours d'écoles d'ingénieurs est aussi présente pour la physique, qui rejoint cette année la préparation aux concours. M. Lubrano insiste sur le fait qu'il existe des préparations payantes et que le lycée a voulu mettre en place une préparation gratuite de qualité pour nos élèves. Il rappelle que même si le concours d'entrée n'est pas obtenu, si on suit la préparation, les élèves augmentent leurs résultats, ce qui n'est pas négligeable. Une dizaine d'enseignants sont mobilisés sur ce projet.

NOMBRE DE VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
17	17	0	0
DÉCISION	Adopté		

B. Vie matérielle de l'établissement

1. Tableau des permanences

Présentation du tableau des permanences par M. Debonnaire.

2. Adoption de la convention relative à l'occupation des piscines

(Cf convention pour les dates)

NOMBRE DE VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
17	17	0	0
DÉCISION	Adoptée		

3. Adoption de la convention relative à l'occupation des locaux Saumur Temps libre

Deux demi-journées d'occupation les 16 et 23 mai 2024, pour un montant de 102€ par journée occupée.

NOMBRE DE VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
17	17	0	0
DÉCISION	adoptée		

4. Adoption des conventions relatives à l'acquisition des équipements

Une convention relative à l'acquisition de matériel comme suit :

- 15 000€ pour du mobilier et du matériel technique pour les laboratoires de physique et de chimie.
- 1 500€ pour une batterie et de l'équipement « retour de scène » pour l'atelier musique.

Question de Mme Roquet : Qu'en est-il des équipements pour les élèves manquants dans nos disciplines scientifiques ?

Réponse de M. Debonnaire : On a eu l'accord de la Région mais pas encore la convention.

Mme Belliard précise que tout cela est en cours et devrait arriver prochainement.

NOMBRE DE VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
17	17	0	0
DÉCISION	adoptées		

5. Adoption de la convention relative à SAUMUR AIR CLUB pour le BIA

Mme Valéry précise que cette convention n'a pas d'incidence financière et que le lycée est en partenariat avec le lycée Sadi Carnot – Jean Bertin sur ce projet. M. Debonnaire dit que la convention permettra à nos élèves de continuer à aller se préparer au BIA.

Remarque de Mme Anguenot : Dans le contexte climatique, il est nécessaire de se poser des questions sur notre rapport à l'avion. Il faut prendre nos responsabilités et je voterai contre cette convention. C'est contradictoire de faire des actions pour préserver l'environnement et de permettre la préparation du BIA. Nous avons, en tant qu'élus, une responsabilité. A proposer cette formation, nous sommes contradictoires.

Réponse de M. Debonnaire : Certains élèves veulent devenir pilotes et s'ils ont le BIA, ils ont plus de chance d'avoir leur formation sur Parcours Sup.

M. Lubrano évoque le fait que dans les aéroclubs, il y a de plus en plus d'électrique. M. Debonnaire précise que cela concerne 3 ou 4 élèves et que si cela peut favoriser leur orientation, il faut le faciliter.

NOMBRE DE VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
17	14	1	2
DÉCISION	adoptée		

6. Contrat de maintenance des équipements froids

Mme Valéry présente la situation concernant les équipements froids et M. Debonnaire précise que l'entreprise SDGFroid est meilleure en termes de prestation et de prix.

NOMBRE DE VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
17	17	0	0
DÉCISION	adopté		

7. Adoption de la convention relative à l'adhésion du marché UGAP-gaz

Mme Valéry rappelle que les prix du gaz sont négociés au niveau national et que la convention UGAP nous permet de profiter de ces négociations nationales et de repartir sur 3 ans. M. Debonnaire précise que si le lycée n'est pas en grande difficulté financière c'est que le marché UGAP est intéressant pour les établissements, que c'est un marché solide.

NOMBRE DE VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
17	17		
DÉCISION	adoptée		

C. Questions diverses :

1. Point sur les travaux

- Lumières : changement progressif des éclairages dans les bâtiments grâce à l'aide de la Région (changement initié sur les fonds de l'établissement) : M. Debonnaire note une satisfaction de ce changement pour le lycée.
- Portail de la rue du Dr Peton : il a été restauré par l'entreprise (abîmé pour la 3^{ème} fois).

- Mme Betinat aborde la question de la rue Duruy, étroite et qui fait face régulièrement à des écroulements. M. Debonnaire répond qu'il demande au Maire de fermer la circulation de la rue Duruy.
- Portail château : Mme Belliard précise que le portail sera de nouveau motorisé, que le nouveau devis fait a été accepté par la Région. L'entreprise précédente qui avait le marché a déposé le bilan.

2. Questions des représentants des parents d'élèves : (cf liste lue point par point par M. Lacombe)

1) Hommage à Samuel Paty : Mme Brault répond que l'année dernière, l'organisation d'une commémoration avait été difficile au niveau des délais en raison d'un courrier tardif de Mme la Rectrice. Cette année, l'hommage est mis à l'ordre du jour du prochain conseil pédagogique.

2) Effectifs par spécialité et par option : Mme Brault présente le tableau réalisé pour répondre à la question. Elle détaille notamment les difficultés concernant le latin (1 élève en Seconde) et en LV3 italien et espagnol qui rencontrent des difficultés de recrutement.

M. Guillot ajoute : en spécialité SVT, j'ai 24 élèves en Terminale. J'ai 12 groupes mais du matériel pour 10 groupes de deux élèves uniquement. 24 élèves, pédagogiquement, c'est un peu beaucoup. Niveau sécurité, c'est même très juste parce que si les élèves se mettent au fond de la classe, la porte de sécurité n'est pas vraiment accessible.

M. Debonnaire répond que l'équipe sécurité va visiter le lycée cette année justement et que ce point pourra être abordé avec elle. Il ajoute que 24 élèves c'est certes beaucoup mais que cela a permis de réaliser des emplois du temps qui tiennent et que le matériel nécessaire est demandé et arrive. M. Guillot note en effet que la réalisation des emplois du temps est très bénéfique pour les élèves, les enseignants et les ATRF.

M. Debonnaire répond qu'un tableau reprenant les effectifs totaux par niveau avec le détail pour chaque spécialité et option sera transmis avec le compte-rendu du Conseil.

3) Voyage aux USA : M. Debonnaire interroge le terme utilisé par M. Lacombe d' « iniquité ». Il précise que quand des élèves ne partent pas, il ne s'agit pas d'iniquité et que pour des raisons d'organisation (et non pour des raisons budgétaires) tous les élèves n'ont pas pu se voir proposer ce voyage.

Mme Anguenot rappelle que le voyage aux USA est l'aboutissement d'un projet qui a démarré avant le COVID et qu'il ne se refera pas. M. Debonnaire précise que les enseignants d'anglais travaillent sur d'autres propositions pour cette année et les années à venir. M. Lacombe demande si un projet est prévu chaque année pour les élèves de Terminale. Mme Anguenot répond en rappelant que l'organisation d'un séjour est très lourde pour les enseignants qui la préparent et que les professeurs d'anglais ont énormément travaillé pour le voyage aux USA. Elle ajoute que cela fait partie de la liberté pédagogique des enseignants de partir ou non. Elle dit également que Mme Guillemet a porté ce projet pendant 2 ans et que cela n'a pas toujours été facile.

4) Aide de la Ville de Saumur : Mme Anguenot répond qu'avant 2020 a été voté à la Mairie la possibilité d'aider financièrement les familles des élèves de Saumur pour partir en voyage scolaire.

Le représentant de la Ville de Saumur précise que cela a effectivement été voté en 2019 mais que cela n'a pas été pérennisé après cette date.

5) Visite de la Présidente de Région le 14/09/2023 :

- Travaux : point sur les travaux accordés par la Présidente lors de sa venue.
- Végétalisation du lycée. Mme Belliard confirme l'existence d'une aide régionale et qu'il faudra donc en faire la demande. Mme Terroire s'étonne de la question de M. Lacombe et ajoute que les élèves élus du CVL n'ont pas attendu sa question pour se saisir de ce sujet et que dès l'automne dernier, des discussions ont été initiées sur la revalorisation des espaces verts du lycée. Un travail a été mené conjointement avec l'entreprise STA Élagage qui intervient au lycée. M. Lacombe reprend la parole pour confirmer qu'il n'avait pas connaissance d'un tel projet et que sa question faisait donc suite aux échanges qu'il avait eus avec Mme Morançais en traversant l'esplanade lors de sa visite du 14 septembre, laquelle lui citait l'exemple du Lycée de La Roche-sur-Yon et suggérait que le lycée Duplessis-Mornay se positionne pour obtenir des aides régionales. Mme Terroire dit attendre que les élections du CVL composent l'équipe de l'année tout juste commencé pour poursuivre le projet, sans doute avec le lycée agricole Pisani. Elle précise l'engagement certain des lycéens dans les différentes instances et association

qui leur sont accessibles. Elle ajoute que nos élèves ne se contentent pas de proposer mais qu'ils agissent et mènent de beaux projets chaque année, qui sont notamment présentés aux réunions du CESCE.

- Mme Anguenot regrette que les enseignants n'aient pas été invités parce qu'elle aurait eu son mot à dire à la Présidente. Mme Belliard rappelle que la Présidente a reçu un courrier écrit de la main de Mme Anguenot. M. Debonnaire ajoute que si la Rectrice avait pu être présente, il y aurait eu un temps d'échange.

- Mme Belliard évoque les renforts octroyés par la Région dans les services d'entretien et de cuisine. Mme Anguenot demande si ces renforts sont pérennes. Mme Belliard répond en parlant des difficultés importantes de recrutement pour ces postes. M. Debonnaire ajoute que le lycée va recevoir la visite des deux conseillers métiers en cuisine et en entretien et qu'un recrutement est en cours pour un agent d'entretien. Mme Anguenot reprend les termes de la Présidente en disant que même si le lycée n'est pas le plus délabré de la Région, les enseignants peuvent-ils espérer une réponse à leur courrier ? Mme Belliard répond qu'à moyen terme, oui. Mme Anguenot rappelle qu'il y a de grandes fissures dans les murs. Mme Belliard rappelle que la Région et ses agents ont montré qu'ils étaient capables de faire les choses.


M. Pineau évoque la chaleur écrasante au 3^{ème} étage, rendue de plus en plus difficile avec les périodes de chaleur de plus en plus longues. La verrière fait comme une serre. M. Debonnaire suggère qu'il serait intéressant de faire des relevés de température pour faire remonter l'information.

6) Manuels : Mme Brault répond que le travail est en cours et que des solutions sont trouvées.

7) Professeurs principaux des classes de Terminale : Mme Brault répond que les questions de M. Lacombe sont à côté de la réalité. Elle rappelle que les personnels de direction ne choisissent pas les professeurs principaux mais que ce sont les enseignants qui proposent et qui peuvent demander un niveau en particulier. En moyenne, un professeur sur trois doit accepter d'être professeur principal. En Terminale, c'est parfois compliqué, les enseignants du tronc commun (philosophie, histoire-géographie, enseignement scientifique) étant parfois déjà professeurs principaux d'autres classes de Terminale ou dans d'autres niveaux.

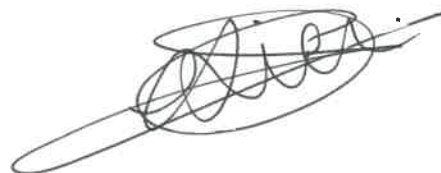
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 43.

Le Président,
Le Préposé,
Pascal DEBONNAIRE
LYCÉE DUPUY-ESSIS-MORRAY
SAUMUR



Le secrétaire de séance,

Sophie TERROIRE



Destinataires :

- membres du C. A.
- dossier C. A.